

**Formulaire de mise en candidature au conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (ci-après « CSSHC ») -
Membre parent d'un élève**

Section 1 – Identification du candidat

Prénom :		Nom :	
Adresse du domicile :			
Municipalité :		Code postal :	
Téléphone (résidence) :		Cellulaire :	
Téléphone (travail) :		Courriel :	

Section 2 – Identification du poste pour lequel la candidature est déposée

Veuillez cocher :

	District 2 -	Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	District 3 – (comblement d'une vacance jusqu'au 30 juin 2026, art. 175.10 LIP)	Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée
	District 5 -	Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Ste-Edwidge et Ligugé

Section3 – Présentation du candidat et motifs de la candidature

Section 4 – Attestation et signature

Conformément au *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, est fournie une attestation à l'effet que chaque personne désignée comme membre représentant les parents d'un élève possède les qualités et qu'elle remplit les conditions requises.

Je, _____ atteste être :

Veuillez cocher :

Membre du conseil d'établissement d'une école située dans l'un des districts suivants, dont les postes sont à combler :		
	District 2 -	Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	District 3 – (comblement d'une vacance jusqu'au 30 juin 2026, art. 175.10 LIP)	Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée
	District 5 -	Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Ste-Edwidge et Ligugé
Membre parent d'un élève siégeant actuellement au conseil d'administration du CSSHC qui n'est plus membre du comité de parents, mais dont l'enfant fréquente encore l'école dont il était membre du conseil d'établissement au moment de son élection au conseil d'administration (art. 143.4 LIP) pour :		
	District 2 -	Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	District 3 – (comblement d'une vacance jusqu'au 30 juin 2026, art. 175.10 LIP)	Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée
	District 5 -	Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Ste-Edwidge et Ligugé
Représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et dont l'enfant handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquente une école d'un des districts dont les postes sont à combler, soit :		
	District 2 -	Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	District 3 – (comblement d'une vacance jusqu'au 30 juin 2026, art. 175.10 LIP)	Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée
	District 5 -	Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Ste-Edwidge et Ligugé

De plus, j'atteste posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique* et ne pas être inéligible au sens de l'article 21 de la *Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaire anglophones*, compte tenu des adaptations nécessaires.

J'atteste également ne pas être un employé du CSSHC.

Finalement, j'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des informations contenues à l'appel de candidatures au conseil d'administration du CSSHC – Membre parent d'un élève et satisfaire à l'ensemble des conditions qui y sont mentionnées.

Signature du candidat : _____

Date : _____

Section 5 – Acceptation de la déclaration de candidature

Je, Maxime Paradis, président du Comité de parents du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

1) Déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature le : _____

2) Accepte la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est complète.

Signature : _____

Maxime Paradis, président du Comité de parents du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Date : _____